



REMUNERATION ET POUVOIR D'ACHAT

**LA CFTC et l'UNSA
restent actives et revendicatives sur
ce dossier prioritaire pour les agents
de la DGFiP !**

- **Sans dogmatisme ou prise de position politique mais avec pragmatisme et en plaçant l'intérêt des agents avant tout, la CFTC DGFiP et l'UNSA DGFiP ont porté et gagné plusieurs dossiers concernant la rémunération !**

⇒ Le 8^{ème} échelon du 3^{ème} grade de la catégorie C qui sera mis en œuvre en 2012.

⇒ Le Nouvel Espace Statutaire (NES) de la catégorie B qui permet une amélioration de la carrière de nombreux contrôleurs de la DGFiP.

⇒ L'augmentation de l'IMT de Fusion qui passe de 350 à 500 € bruts à partir de 2012.

⇒ La reconduction du plan de qualification pour la DGFiP à la même hauteur des promotions de C en B et de B en A, et ceci pour trois ans.

Au niveau Fonction Publique, nous avons ensemble obtenu :

⇒ L'amélioration et l'extension des conditions de remboursement domicile/travail.

⇒ La mise en place d'un accord de titularisation pour 80 000 non titulaires (agents contractuels).

- **Par contre, la CFTC DGFiP et l'UNSA DGFiP ont dénoncé :**



⇒ L'impossibilité de voir évoluer véritablement le point d'indice, pierre angulaire de notre rémunération.

⇒ La réforme de la catégorie A qui ne profite qu'à quelques uns et oublie tous les autres.

⇒ La non-prise en compte des nouvelles zones de vie chère (ex : la Savoie).

⇒ L'augmentation du taux de cotisation salariale pour les retraites de 7,85% à 10,55% qui ampute véritablement le pouvoir d'achat des agents de la DGFiP.

⇒ La mise en place de la PFR qui se profile à l'horizon pour la DGFiP : prime « à la tête du client » qui sera forcément injuste.

- Toujours dans le même esprit, la CFTC DGFIP et l'UNSA DGFIP demandent pour tous les agents de la DGFIP :
 - ⇒ Une rémunération attractive pour les agents de la DGFIP qui prenne en compte leur technicité et leur conscience professionnelle.
 - ⇒ Une évolution du point d'indice qui permette une vraie augmentation du pouvoir d'achat face à la montée des prix dans de nombreux domaines de la vie courante (loyers, assurances, énergie, ...).
 - ⇒ Un nouveau plan de qualification plus ambitieux.
 - ⇒ Une extension des zones de vie chère pour tenir compte des réalités d'aujourd'hui.
 - ⇒ L'arrêt de l'individualisation des rémunérations.

Ensemble, CFTC et UNSA font vivre le dialogue social refusant les postures ou les discours idéologiques et politiques.

Ensemble, avec vous, nous voulons apporter des réponses concrètes au mal-être actuel des agents de la DGFIP en proposant une alternative crédible à ceux qui, depuis des années, se sont montrés impuissants à obtenir une réelle **reconnaissance du travail**. Il est en effet contradictoire d'appeler systématiquement à la grève si on boycotte ensuite les instances de négociation.

Dans le respect de l'indépendance de nos organisations respectives, nous constituons dès aujourd'hui une alliance syndicale pour les listes aux Comités Techniques et en CAP pour apporter enfin des réponses concrètes aux aspirations de nos collègues.

Allez-vous encore laisser les mêmes syndicats monopoliser votre expression, celle des agents qui attendent des solutions à leur mal de vivre au travail ?

Le 20 octobre 2011, votez pour les listes communes présentées par la CFTC et l'UNSA aux élections professionnelles de la DGFIP et des ministères des Finances et de l'Economie !



**CFTC DGFIP : 2 rue Neuve Saint Pierre 75181 paris cedex 04
Tél : 01 53 17 86 54 // mail : cftcdgfp@gmail.com**

**UNSA DGFIP : 2 rue Neuve Saint Pierre 75181 Paris cedex 04
Tél : 01 53 17 86 72 // mail : unsa@dgfp.finances.gouv.fr**